

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE DE CONVOCATION  
12 décembre 2025

L'an deux mille vingt cinq  
Le 22 décembre à dix-huit heures trente

DATE D'AFFICHAGE  
12 décembre 2025

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie  
en séance publique sous la présidence de Monsieur REGAERT  
Bruno Maire

NOMBRE DE CONSEILLERS

Etaient présents : M.REGAERT Bruno Maire, M.COSSARD  
M. BACHELET Adjoints au Maire, M.BOULANGER Freddy  
Conseiller municipal

Pouvoir : M. MARNAT donne pouvoir à M. REGAERT  
Mme BOULANGER donne pouvoir à M.BACHELET

Absent : M. VIVIER Bruno

EN EXERCICE 7

Formant la majorité des membres en exercice

PRESENTS 4

VOTANTS 6

Secretaire de séance : M. BOULANGER Freddy

**Objet : Vente du terrain sections A n°134 et A 136 pour 213 m<sup>2</sup> en qualité de terrain à bâtir**

**VU** que la commune de vaudherland n'ayant pas approuvé un PLU avant le 27 mars 2017, le POS devient caduc. Le RNU s'applique sur la Commune.

**VU** le Code Général des collectivités notamment les articles L 2121-29 et L 2241-1

**VU** la délibération n°12/2020 en date du 8 juin 2020 portant sur l'attribution au Maire de la totalité des délégations de missions complémentaires prévues à l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales

**Considérant** la consistance du bien rappelée dans l'exposé des motifs

Le Maire entendu,  
Le conseil municipal, à l'unanimité

**AUTORISE** le Maire à signer, au nom de la commune, l'acte de vente du bien désigné en objet, libre de toute occupation au prix de 102 000€ frais d'agence inclus dont 7 000€ de frais d'agence soit 95 000€ net vendeur.

**DIT** que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité prévue par le Code Général des Collectivités Territoriales

**DONNE** pouvoir à son Maire pour viser la présente délibération et la soumettre au visa de Monsieur le Sous-préfet de Sarcelles.

Fait et délibéré en séance les jours mois et an susdits,



Vaud'herland, le 23 décembre 2025  
Le Maire,  
Bruno REGAERT